

# LIASON

## action

Octobre 2007 N° 154

### Les Fonctionnaires : Une variable d'ajustement ???

Voilà, nous y sommes. Le sarkozisme avance désormais à marche forcée. Dès la fin juin, la loi TEPA, loi « en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat », accordait 15 milliards de réductions fiscales.

Cette loi débouche principalement sur des exonérations d'impôts pour les riches en particulier par la très forte réduction de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune et par l'allègement des droits de succession.

Elle comporte aussi des mesures de défiscalisation des heures supplémentaires qui baissent le salaire socialisé (ce qu'on appelle à tort les "charges") au détriment de la Sécurité Sociale (et donc de notre couverture sociale). Ces mesures vont permettre aux patrons de légaliser massivement les heures supplémentaires sans majoration du coût du travail.

Mais, ces cadeaux faits aux riches, il va bien falloir les financer. Le pari fait par le gouvernement d'une relance immédiate et donc d'une croissance forte semble désormais périmé.

Une certitude cependant, tous les économistes se rejoignent pour reconnaître que les mesures fiscales de Sarkozy n'auront quasiment aucun impact sur la croissance, la consommation et a fortiori sur l'emploi.

Le gouvernement doit donc trouver une alternative ou...un bouc émissaire : les fonctionnaires ! Passons sur le populisme du secrétaire d'État auprès du ministre du Budget, chargé de la Fonction publique, qui intervient publiquement sur deux études de l'Insee portant sur le nombre de fonctionnaires et sur leur pouvoir d'achat. La piètre qualité de ces études aurait justifié selon lui de prendre un contact avec l'Institut pour y mettre bon ordre. Le sérieux de cette étude est pourtant indéniable et ses résultats aisément vérifiables.

L'économie annoncée par E.Woerth, ministre du budget, sur la suppression des postes de fonctionnaires, serait de 1,4 à 1,7 milliard ou, selon certains économistes moins optimistes, de l'ordre de 500 millions d'€. Même si la gestion du budget de l'état doit être rigoureuse est-il nécessaire de dresser



les salariés les uns contre les autres, sacrifier la qualité du service public... Tout cela pour une propagande qui évite la comparaison avec ces fameux cadeaux fiscaux, de, rappelons-le 15 milliards €. Par ailleurs, avec l'instauration d'une franchise médicale, ce sont les ménages les plus défavorisés qui ne pourront prendre en charge leur santé correctement

Face à cette situation, seule la construction d'un rapport de force sur le plan social peut changer les choses. Il est nécessaire de rompre avec l'attentisme trop souvent de mise, de s'organiser et de répliquer pour bloquer le rouleau compresseur libéral et sécuritaire qui s'annonce, défendre le service public et le système de protection sociale et peut-être aussi retrouver le chemin des conquêtes sociales.

C'est dans la participation aux actions que nous construirons ensemble que nous pourrons infléchir cette politique !

# Carrières et rémunération :

## travailler plus pour gagner moins

### **Des statuts en évolution mais certains plus égaux que d'autres...**

*Les différents statuts des corps de l'Insee ont tous évolué récemment.*

*Pour les statuts d'attaché et d'administrateur, des grades ont été fusionnés permettant un avancement plus automatique. Le statut des contrôleurs conserve ses trois grades mais les premiers échelons de la deuxième classe ont été réévalués. Le nouveau statut d'adjoint administratif comprend maintenant quatre « échelles » et le début de grille a baissé par rapport au statut précédent.*

*Depuis de nombreuses années, les syndicats CGT et Sud de l'Insee et leurs représentants en CAP demandent à la direction de l'institut de remédier aux blocages des carrières. Actuellement, plus de 400 AAP2 attendent leur passage en AAP1, et 600 AAP1 leur passage en contrôleur. Beaucoup d'entre eux sont proposables depuis plus de 15 ans et/ou sont bloqués au dernier échelon de leur catégorie depuis plus de 10 ans. Seule amélioration notable, l'indice 416 pour les AAP 1<sup>ère</sup> classe que la fonction publique a lâché après de nombreuses mobilisations. Pour la catégorie B, alors que dans les autres directions du ministère les contrôleurs terminent leur carrière en contrôleur principal, c'est loin d'être le cas à l'Insee.*

### **Nos propositions**

Des carrières linéaires, c'est-à-dire sans blocage dû à un contingent limité de postes, ou à une grille trop courte. Des mesures de fusions des grades doivent être prises pour les catégories C et B comme cela a été fait pour les A.

### **Afin d'améliorer les perspectives de carrières des agents, nous demandons :**

- La fusion des différents grades des différents corps pour des carrières plus rapides et l'augmentation du nombre de postes ouverts pour les passages de corps (concours internes normaux ou spéciaux) la création d'un concours interne spécial d'attaché permettant une participation large des agents.
- La revalorisation des grilles de C et B, des CMC et les passages à l'échelle 5 pour les agents Berkaniens ;

### **Ces mesures nécessiteraient des changements statutaires, mais des mesures immédiates peuvent être prises pour relancer les carrières :**

- Les agents bloqués au dernier échelon de leur grade ou corps doivent obtenir un bonus de 15 points d'indice chaque année.
- un nombre de postes suffisant pour garantir le passage automatique de grade en grade (et en particulier le passage en contrôleur principal sans barrière : suppression du concours);

### **Pour les attachés,**

le passage automatique en attaché principal.

### **Pourquoi la « carrière linéaire ? »**

Notre travail de service public est un travail collégial. Les travaux de l'Institut sont en constante évolution. Il nous est demandé une technicité et une disponibilité de plus en plus importante. Ce n'est pourtant qu'avec tous ses agents que l'institut peut assurer un haut niveau de qualité dans ses missions.

La reconnaissance de ce travail en terme de carrière doit donc porter sur la qualité du travail collectif. Mais la qualité ne peut être maximale que si les agents se sentent en confiance, s'ils ne sont pas mis en concurrence les uns avec les autres.

La carrière linéaire, est donc la revendication qui permet à tous et toutes de voir son travail et ses compétences reconnus par une évolution de carrière en progression constante.

### **L'individualisation des carrières est aussi un obstacle**

La notation différenciée où le nombre de « bons » agents (50% des agents ont une bonification) et d'agents « moins bons » (50% des agents n'en ont pas) qui est toujours en même proportion quelle que soit la réalité du travail fait, participe du même système. La notation-évaluation où les objectifs individuels donnent une responsabilité induite aux agents alors qu'ils n'ont pas seuls les clés de leur travail, tout cela crée un climat de dévalorisation du travail collégial.

## Pacte : dépêchez-vous, y'en aura pas pour tout le monde.

Un arrêté du 7 mai 2007 autorise au titre de l'année 2007 l'ouverture d'un recrutement de 17 personnes non diplômées par voie de Pacte pour l'accès au corps d'adjoints administratifs de l'Insee. Des contacts ont d'ores et déjà été pris avec l'ANPE pour le recrutement. Par contre, la direction de l'Insee refuse de nous communiquer les établissements d'affectation des futurs agents « Pacte ». Il n'y en aura pas pour tout le monde. Les directeurs concernés, déjà au courant, sont vivement encouragés au silence, pour éviter les réactions trop vives des déçus.

Nous considérons que le Pacte est un contrat d'apprentissage sauce fonction publique. Pour nous, la formation doit donc être l'axe essentiel du contrat et véritablement correspondre à 50% du temps de travail. Elle doit être confiée à un organisme de formation reconnu (GRETA, AFPA, CFA...). L'administration doit être en mesure de garantir l'homogénéité de cette formation quel que soit le lieu d'affectation. Celle-ci doit permettre à ces agents d'obtenir une qualification voire un diplôme correspondant au niveau de recrutement des catégories C à l'Insee.

La première année, la rémunération prévue par les textes est de 55% du salaire minimum de la fonction publique pour les moins de 21 ans et 70% pour les autres. Dans le ministère, ils seront en fait payés au 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle 3 et resteront stagiaires deux ans. Ces agents doivent être traités comme les autres, nous revendiquons donc leur reclassement en échelle 4 dès la fin de la première année de formation.



### Affectation des C :

#### Qui gagne à la loterie ?

La direction de l'Insee a choisi de ne pas divulguer les DR d'affectation des 40 nouveaux cadres C issus du dernier concours et des 17 agents « Pacte ». Bien sûr, chaque directeur sait ce qui concerne son établissement, mais pas plus. Louable souci de ne pas encourager la jalousie inter directionnelle ou souhait de ne pas voir camper devant les bureaux de MM. Cotis et Perrault les directeurs régionaux mécontents ?

Il est vrai que le rythme actuel des départs en retraite comparé au rythme des arrivées a de quoi inquiéter bon nombre de directions.

Les directeurs régionaux sont par nature ou par obligation plutôt obéissants. Ils sont de plus généralement de passage dans les régions, et donc beaucoup moins concernés par l'avenir de leur DR que les autres catégories de personnel. Nous avons donc jugé utile de faire passer nous même les informations. Voilà donc un tableau quasi complet qui reprend l'ensemble de nos informations actuelles.

	Concours	PACTE	Total
Alsace	1	0	1
Antilles Guyane	0	2	2
Aquitaine	0	0	0
Auvergne	2	1	3
Bourgogne	1	1	2
Bretagne	0	1	1
Centre	2	1	3
Champagne-Ardenne	4	2	6
Corse	1	1	2
Franche-Comté	1	0	1
Ile de France	6	1	7
Languedoc-Roussillon	0	0	0
Limousin	3	0	3
Lorraine			
Midi-Pyrénées	0	0	0
Nord Pas de Calais	2	2	4
Basse Normandie	0	0	0
Haute-Normandie	1	0	1
Paris DG	8	0	8
Pays de la Loire	0	2	2
Picardie	0	0	0
Poitou Charentes	2	0	2
PACA	2	1	3
Réunion	0	0	0
Rhône Alpes	2	0	2
Total	38	15	53

**Nous offrons d'ailleurs un abonnement d'un an à tout agent susceptible de compléter notre tableau.**

# Brèves

## Faut réviser mon p'tit gars !

M. Sarkozy est intervenu, à l'université d'été du Medef, pour critiquer l'indice des prix qui selon lui « ne veut rien dire ».  
*S'il est évident que l'indice des prix n'est pas un indice de consommation des ménages, il est aussi évident que son utilité pour la comptabilité nationale, par exemple, est indéniable. Nous souhaitons donc rappeler au nouvel omniprésident de la république que ce qu'il ne comprend pas n'est pas, pour autant, forcément dénué de sens pour d'autres.!*

## Tu peux ou tu peux pas ?

Désormais, il faudra attendre d'avoir 7 ans d'ancienneté au lieu de 5 auparavant pour pouvoir passer le concours de contrôleur. Ce qui pose problème, c'est le manque total d'anticipation de la direction de l'institut. Certains agents actuellement en train de préparer le concours ne pourront pas le passer, et certains autres auraient, sachant cela, voulu le passer mais n'ont pas été prévenus.

Interpellé à ce sujet par nos soins, le secrétaire général répond :

« Il n'y a aucune possibilité d'outrepasser le texte », donc nous avons demandé que les formations engagées par les agents ne comptent pas : ni pour ceux qui ne passeront pas le concours, ni pour ceux qui décideraient de prendre la formation en cours mais qui ne seraient donc pas en situation égale avec les autres.

*C'est la moindre des choses, et nous attendons la réponse de la direction...*



## Promu, pas promu, promu, pas promu, stop ! Y'a pu promu !

Les taux de promotions pour 2007 sont pour l'Insee inférieurs à ceux de 2006. Ce sont aussi les plus bas du ministère et cela pour l'ensemble des corps. Visiblement, la direction de l'institut est très fâchée. Elle a l'impression de s'être fait avoir.  
*Nous partageons cette analyse.*

## L'accueil est un écueil sur lequel se brise le flot des usagers fidèles

Depuis fin d'août, à Nancy, l'agent qui assurait le standard et l'accueil des visiteurs, dernier soupçon de service public de la DR de Lorraine, est parti en retraite. Prévenue seulement depuis 6 mois, la direction n'a manifestement pas eu le temps de prévoir son remplacement. Résultat : depuis début septembre, les visiteurs sont accueillis par une pauvre affiche sur la porte principale les invitant à passer au milieu des poubelles, par l'entrée réservée aux livraisons. Sauf que les visiteurs, qui ont l'audace de penser que l'Insee est resté un service public se dirigent toujours naturellement vers la porte principale. Comme ce représentant du Conseil Général de Meurthe et Moselle, qui, à la recherche d'un partenariat quelconque, trouva porte close. Après la stupeur vint rapidement la colère devant ce qu'était devenu le Service Public. Exilés par la mise en application de la loi Evin, quelques fumeurs stationnaient là à la recherche de petits moments de convivialité. Bizarrement attachés au service public, ils se sont fait « accueillants guides » pour lui faire pénétrer notre « Fort Knox » à nous et le conduire à l'interlocuteur adéquat. Malheureux ! Interdiction de faire pénétrer des étrangers dans la forteresse ! Il faut les inviter à faire le tour du parking pour trouver une sonnette qui avertira un agent qu'un visiteur attend dehors. Certains d'entre eux se sont retrouvés en cuisine...

La situation est grosso modo la même à la DR de Montpellier...

*Le bruit circule même que certains errent depuis des jours dans les couloirs et que les voisins se plaignent d'entendre la nuit, hululer : « Où, où, où est le service public ? Mais où ? »*